

## LES PROVERBES DANS LA SOCIÉTÉ WOLOF: MODES D'EXPRESSION, CONTEXTES, SIGNIFICATIONS ET FONCTIONS

**YORO Souleymane**

Maître de Conférences

Enseignant-Chercheur

Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Département Gestion et Administration de l'Éducation et de la Formation

[souleyoro@yahoo.com](mailto:souleyoro@yahoo.com)

**CISSE Mor Talla**

Enseignant vacataire

Chercheur

Institut islamique de Dakar (Sénégal)

Département de Recherche

[cissemortalla@yahoo.fr](mailto:cissemortalla@yahoo.fr)

### Résumé

La société wolof du Sénégal recèle une forte tradition orale avec des genres oraux, tels que les proverbes. Appelés en wolof « léebu », comme les sentences, les dictons, formulés en de petites phrases très percutantes, les proverbes donnent des leçons morales tirées des expériences de la vie. Ils se caractérisent, dans leur élaboration, par l'utilisation de matériaux comme les parties du corps humain, les animaux, les éléments physiques, etc. Selon les contextes d'énonciation, les proverbes wolofs épousent des modes d'expression charriant des thèmes variés et remplissant plusieurs fonctions de communication, le tout articulé autour d'une philosophie morale opérationnelle et utilitaire.

**Mots-clés** : Contexte, Énonciation, Fonction, Oralité, Proverbe

### Abstract

Wolof society in Senegal has a strong oral tradition with oral genres such as proverbs known in Wolof as "léebu", which are sentences, sayings, formulated through very powerful short sentences. These proverbs are full of moral lessons drawn from life experiences. They are also characterized, in their elaboration, by the use of materials such as human body parts, animals, physical elements, etc. Looking at their contexts of enunciation, one can see that these Wolof proverbs combine specific modes of expression with various themes to reach several communication functions, articulated around an operational and utilitarian moral philosophy.

**Keywords**: Context, Enunciation, Function, Orality, Proverb

## Introduction

Le groupe social wolof, ethnie la plus représentative du Sénégal, baignant dans une civilisation de l'oralité, a développé une philosophie essentiellement morale, car portée sur des valeurs socioculturelles. Les proverbes, constituant une de ses composantes, prodiguent des leçons morales. C'est pourquoi, ils s'énoncent dans des contextes différents, utilisant des modes d'expression polymorphes et de différents matériaux dans leur élaboration.

Constituant surtout des arguments d'autorité, les proverbes sont souvent insérés dans le discours de tous les jours, comme des citations et des référencements. L'énonciation des proverbes n'exige ni un cadre, ni un temps particulier. Ils sont employés à toutes les occasions de communication (discours ordinaire, contes, épopées, légendes, chants, joutes oratoires, querelles, avertissements, conseils, etc.).

La philosophie wolof (surtout l'originalité de sa pensée) s'actualise au moyen de proverbes souvent poétiques, toujours imagés, mais pleins de bon sens. Avec ses allégories et signaux, les proverbes wolofs remplissent plusieurs fonctions de communication et charrient des thèmes variés. Les proverbes reflètent l'immensité et l'importance des valeurs de civilisation qui structurent et sous-tendent la vie sociale des Wolofs. Son importance dans la communication orale, en général, est avérée. Pourtant, on ne se rend pas compte de leur présence dans le discours. Cela est surtout dû au fait que l'on assimile les proverbes à un genre mineur, comme les dictons et les devinettes. Ce qui fait que, chez nous, il y a peu de travaux de recherche les concernant. On ne les valorise pas et on ne leur accorde pas beaucoup d'importance.

Les rares travaux de recherche, effectués au Sénégal, à notre connaissance, concernent des recueils de proverbes. Même dans ces rares recueils, on ne fait pas d'analyse, ni structurale, ni thématique. C'est ce qui nous a poussés à nous intéresser aux proverbes wolofs, du fait de leur caractère populaire, didactique, moral et enrichissant. Ainsi, pour mettre en exergue les valeurs socio-culturelles de ces énoncés percutants, nous avons choisi de travailler sur le sujet suivant: « Les proverbes dans la société wolof : Modes d'expression, contextes, significations et fonctions ».

De ce fait, en étudiant les proverbes wolofs, dans ce travail de recherche, nous avons un certain nombre d'interrogations que nous pouvons décliner sous formes de problématique. Il s'agit de savoir, d'abord, comment mettre en relief l'importance de la perception des proverbes en milieu wolof. Cette préoccupation majeure permet de formuler les questions suivantes : En quoi le proverbe est-il perçu comme un fait socioculturel ? Comment se construit-il ? Quel est son impact sur la résolution des problèmes de vie courante ? Comment le proverbe est élaboré, sur le plan lexical et rhétorique ?

Il s'agit, ensuite, de savoir comment les Wolofs utilisent ces proverbes dans leurs discours de tous les jours et quelles sont les fonctions que ces proverbes remplissent. C'est pourquoi, l'étude des proverbes wolofs revêt un caractère important, dans la mesure où elle nous permet de dégager un objectif général qui consiste à construire un système de référence sociale et culturelle. Pour atteindre cet objectif, dans cette recherche de type exploratoire, on s'est appuyé, principalement, sur une analyse documentaire à deux niveaux : d'abord sur les documents écrits (sur la société wolof, sur les proverbes,) et ensuite, au deuxième niveau, sur les récits oraux tirés de notre vécu quotidien.

Ainsi, pour analyser les proverbes choisis, nous avons utilisé la méthode structurale, qui consiste à étudier les différentes structurations (formes, structures grammaticales) que présentent le proverbe et les matériaux utilisés, puis la sociocritique qui est une méthode de critique littéraire issue de la sociologie. Elle permettra d'expliquer des proverbes par le contexte historico-social, en étudiant aussi le fonctionnement des effets littéraires en rapport avec le contexte. Car elle vise à établir une relation entre vie sociale et création littéraire, ainsi que la position idéologique de la société qui a produit les proverbes.

Enfin, l'analyse ethno-littéraire comportant une étude thématique permettant de s'appuyer sur la culture du groupe wolof, afin de mieux comprendre et de décrypter les proverbes qui seront projetés sur deux axes : l'axe syntagmatique reflétant la mise en discours du proverbe et l'axe paradigmatique décodant le sens ou l'information contenue dans le proverbe.

La conciliation de ces différentes approches nous permettra, en effet, d'examiner la profondeur des proverbes wolofs. Elle nous permettra aussi de les relier au contexte socioculturel de ce groupe social sénégalais. Et c'est par ce procédé seulement que nous pourrions saisir la vraie signification philosophique de nos proverbes.

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous allons, d'abord, présenter brièvement la société wolof ; ensuite, développer les caractéristiques et modes d'expression des proverbes ; et, enfin, en décliner les thèmes, significations et fonctions.

## **1. Présentation de la société wolof: origine, langue, organisation sociale et politique**

### **1.1. L'origine des Wolofs**

Sur le plan linguistique, le mot wolof, qui désigne ce groupe ethnique et sa langue, viendrait de deux termes wolofs juxtaposés. Il s'agit de «Waa» et de «Laf». Le premier terme signifie : «*Ceux de..*», « *les habitants de* », « *ceux qui viennent de..* ». Pour désigner des gens d'un pays donné, on dit, par exemple : «*Waa Kajóor*» qui signifie : « *ceux du Cayor, les habitants du Cayor* ». Le deuxième terme, qui est «*Laf*», signifie: Pan, côté, bout, extrémité, etc. Par exemple : *Laf-u Sër*, bout, pan de pagne.

On nous dit que « les Wolofs tiennent leur nom, de la langue qu'ils parlent. Cette langue elle-même emprunte sa dénomination au pays du «Lo», une ancienne province du Waalo dont les populations se faisaient appeler Wa-Lof ou les gens de Lof, d'où le mot Wolof » (P. Diagne, 2013, p. 9) .Quoiqu'il en soit:

Le domaine traditionnel des Wolofs « s'étend du nord au sud, depuis le delta du fleuve Sénégal jusqu'à la latitude de Diourbel- limite septentrionale approximative du pays Sééréer-et, d'ouest en Est, de la côte atlantique au début du Ferlo. Les régions qu'il englobe ont constitué, dans le passé précolonial, les royaumes du Walo, du Djolof, du Cayor et du Baol » (A. B. Diop, 1981, p. 13).

D'ailleurs, « Le Walo est le premier état wolof. C'est de là que sont issus tous les chefs » (A. Wade, 1964, p. 440). C'est là, aussi, que s'était concentré le noyau du peuple wolof qui, par l'effet des guerres et des tensions permanentes avec les populations berbères venues du nord, s'était déplacé vers le centre et les autres régions du Sénégal.

## 1.2. La langue wolof

La langue des wolofs, devenue officielle pour ses royaumes précoloniaux, est une langue négro-africaine de la famille nigéro-congolaise, de la branche ouest-atlantique. Le Wolof est ainsi partout pratiqué dans ces territoires comme langue principale. Mais il faut reconnaître qu'elle a beaucoup emprunté aux autres langues sénégalaises.

Il a été établi « des rapports linguistiques entre le Séeréer et le Wolof de même qu'entre le Wolof et le Pulaar » (C. A. Diop, 1955, p. 461), mais nous notons, dans l'ouvrage *Parlons Wolof*, que « la parenté du Wolof avec le Pulaar (même avec le Séeréer) n'est pas telle qu'elle permette l'intercompréhension, loin de là; elle est comparable à celle du Français et du Russe qui sont tous deux des langues indo-européennes » (M. Malherbe et C. Sall, 1989, p. 20). Ce que nous pensons des rapports linguistiques entre le Séeréer, le Pulaar et le Wolof, réside dans les mêmes rapports que celui-ci entretiendrait avec les autres langues du Sénégal : elles ont une même origine, un même fonds.

## 1.3. L'organisation sociale

Dans tous les royaumes wolofs, on note une organisation sociale bien définie qui repose sur « une hiérarchie d'ordres et de tendances ségrégatives » selon les expressions de Pathé Diagne (B. Dieng, 1993, p. 10). En effet, la société wolof était compartimentée en classes fermées les unes aux autres, d'où l'impossibilité pour un membre d'un groupe social de changer de classe. C'est-à-dire que la mobilité sociale n'est pas de mise dans cette société.

Ce mode d'organisation sociale conférait aux classes occupant le sommet de la hiérarchie non seulement des privilèges, mais aussi des droits sur les populations occupant le bas de l'échelle. Les principales catégories sociales sont les hommes libres<sup>1</sup> ou « *Gor* » et les captifs<sup>2</sup> ou « *jaam* ». Chacune de ces catégories se subdivise encore en groupes ou castes hiérarchisés. De cette organisation sociale, découle une bonne organisation politique.

## 1.4. L'organisation politique :

Les anciens royaumes implantés sur les territoires wolofs fonctionnaient sur un système politique fondé sur la royauté, dominé par des lignages matriarcaux, sauf au Djolof où le lignage patrilinéaire était de rigueur. Le chef de chacun de ces Etats était élu par une Assemblée de grands électeurs. Ces chefs portaient le titre de Barak au Walo, Bourba au Djolof, Damel au Cayor et Serigne-Ndakarou au Cap-Vert. Ils étaient tous, à l'exception de Dakar, des rois choisis exclusivement de familles royales connues. Mais ils partageaient la gestion de leurs pays avec des conseillers ; d'où un pouvoir central et un pouvoir local. Si nous prenons par exemple le royaume du Cayor qui est d'une structuration exceptionnelle, nous verrons, sur le plan politique et administratif, deux types de pouvoirs : le pouvoir central et le pouvoir local.

Le pouvoir central qui réunissait sous la tutelle les systèmes de lamanat (unités territoriales de base) à la tête duquel se trouvait un roi souverain portant le titre de Dameel. Il était assisté d'un

---

1 Le groupe des hommes libres se compose des « *garmi* » (ou nobles), des « *jambuur* » (ou hommes libres non nobles), et des « *ñeeño* » (ou gens de caste). (B. Dieng, 1993, p. 77)

2 Les captifs comprennent les « *jaami buur* » (ou esclaves de la couronne) et les « *jaami baadola* » (ou esclaves des gens du peuple). (B. Dieng, 1993, p. 77).

certain nombre de personnalités dans ses fonctions parmi lesquelles « *les lingeer*<sup>3</sup> ». La restriction de leur effectif se justifie par le nombre de domaines limités que couvraient le pouvoir et le cumul de fonctions. Le pouvoir gérait les domaines suivants : sécurité intérieure et extérieure, justice et fiscalité. Pour mieux administrer les provinces et les villages, le roi mettait en place un pouvoir local qui avait une certaine autonomie.

Le pouvoir local qui agit principalement à deux niveaux où le roi a des représentants plénipotentiaires : il y a le niveau de la province et celui du village.

Au niveau de la province, le pouvoir est dirigé par un « *kangam* » nommé par le souverain pour le représenter. Il assurait l'ordre public et la sécurité, rendait justice et collectait les redevances dues à l'État. Il assurait ainsi les fonctions militaires, policières, judiciaires et fiscales.

Au niveau du village, l'entité administrative la plus petite, le chef de village dirigeait. Ce dernier représentait le roi et l'autorité supérieure de la province et assurait une fonction administrative. Le système avait un aspect pyramidal avec, au sommet, un roi détenant tous les pouvoirs et, à la base, les « *kangam* » et les chefs de villages délégués de pouvoirs royaux au niveau local.

De ces formes d'organisation bien structurées, on note un modèle de communication réfléchi car le discours politique dans ces royaumes s'articulait autour de la royauté avec des arguments d'autorité. Donc on peut dire que l'oralité a toujours demeuré l'emploi le plus « efficace et le plus productif de la parole » (B. Dieng, 1989, p. 10). Donc les éléments de la tradition orale sont bien conservés et les genres oraux comme les proverbes, de par leur construction, sont émis de différentes façons.

## **2. Les proverbes, caractéristiques et modes d'expression**

L'analyse de la construction des proverbes en Wolof nous permet d'en identifier plusieurs caractéristiques, selon le sens, la thématique et le lexique. Des considérations grammaticales et poétiques peuvent être évoquées. Mais leur principale caractéristique réside dans la matérialisation de l'abstrait. On peut même dire que les Wolofs, par nature, s'expriment par des images et des techniques de contournement. Condensant des vérités et exprimant la sagesse populaire et très instructive, il met en branle un système solide sur le plan linguistique. Très brefs, les proverbes font l'économie du verbe et surtout la contraction du sens. Ils sont souvent construits avec un seul ou deux syntagmes, ou avec une seule phrase. Nous allons tenter d'analyser certaines de ces caractéristiques et les matériaux de construction utilisés.

### **2.1. Les images et les matériaux de construction des proverbes**

Ce premier point constitue la première et la plus importante caractéristique des proverbes wolofs. C'est dire qu'un des traits caractéristiques du proverbe est l'image. Celle-ci correspond à la représentation graphique ou mentale des objets et être désignés dans le proverbe. Pour la beauté d'une femme, on peut dire qu'Aïcha, par exemple, est une lune. C'est ce que l'on appelle en Français

---

<sup>3</sup> Lingeer est un personnage politique féminin nommé par le Damel. Il s'agit en général de la mère, de la sœur ou de la cousine du « Dameel ». La charge de « Lingeer » donne droit à plusieurs privilèges dont une région à exploiter et dont elle recevait toutes les redevances. La « lingeer » s'occupait aussi des affaires féminines et de l'organisation des cérémonies. C'est une fonction sociale, politique et ministérielle (B. Dieng, 1993, p. 77)

une métaphore. L'image, c'est la beauté de la femme assimilée à une lune. Le matériau de construction de cette image c'est la lune. Cette image est qualifiée d'universelle « parce que ces images sont suffisamment détachées de toutes coordonnées, historiques, géographiques et climatiques pour que les termes et les expressions qui les rendent dans une langue quelconque soient traduisibles sans déformation dans toute autre langue » (C. A. Diop, 2008, p.391). Par contre, les images et les matériaux de construction utilisés dans les proverbes wolofs sont, souvent, locaux, liées à leur milieu socioculturel et tirés des expériences individuelles et collectives du groupe social wolof. L'analyse des images contenues dans le proverbe et la détection de son sens caché constituent de véritables efforts intellectuels. Il donne ainsi la possibilité à chacun des interlocuteurs d'émettre son opinion, de méditer sur le sens du discours de l'autre. Nous donnons quelques exemples de ces images et matériaux utilisés dans les proverbes.

**Proverbe 1: « Bët du yénu waaye xam na lu bopp àttan »**

Ce qui signifie : « **L'œil ne porte pas de fardeau, mais il sait ce que la tête peut porter** ». Autrement dit, l'œil est un instrument de mesure de poids ici. Ce proverbe est construit avec deux éléments du corps humain : les yeux et la tête, qui en constituent les matériaux. Mais l'image qu'ils donnent, c'est le bon sens et ce qui est logique. Car avec les yeux, on peut savoir si la personne peut porter sur sa tête tel poids (fardeau) ou non. L'importance de l'image dans la production parémique a fait dire à Jean Cauvin que : « Les proverbes africains, dans leur immense majorité, sont bâtis sur le jeu des images. C'est ce jeu qu'il faut comprendre pour percevoir la signification des proverbes » (J. Cauvin, 1981, p.14).

**Proverbe 2: « Bant lu mu yàgg yàgg ci ndox, du sopli ku mukk jasig »**

Ce proverbe signifie : « **Un morceau de bois peut rester très longtemps dans l'eau, mais il ne se transformera jamais en crocodile** ». Ce Proverbe wolof explique que l'on ne change jamais de nature ni d'identité, quelles que soient les circonstances et les conditions de vie. Les matériaux de construction du proverbe sont : l'eau et le crocodile (animal). Mais l'image qu'il reflète, c'est l'impossibilité de changer de nature ou de se transformer.

**Proverbe 3: « Yéene neeg la, boroom a cay fanaan »**

Traduction : « **L'intention est comme une case, son propriétaire y passe la nuit** ». Ce proverbe est un avertissement lancé aux personnes qui nourrissent de mauvaises intentions envers les autres ou qui leur souhaitent un mauvais sort. Seule la personne qui nourrit ces mauvais sentiments en récolte les conséquences. Autant elle nourrit de mauvaises intentions, autant elle en subit les conséquences. L'intention (ou le souhait) est comparée, ici, à une case. Or, on sait qu'une case est traditionnellement fabriquée à partir de matériaux locaux, comme le bois, la paille et autres éléments complémentaires tirés de la nature. Les matériaux de construction de l'image du proverbe sont, donc, constitués des éléments physiques de la nature. Mais il y a aussi la personne propriétaire de la case qui est visée dans cette sentence. Le troisième aspect de la construction du proverbe, c'est le fait de passer la nuit dans la case. Même si c'est abstrait, on peut imaginer son caractère matériel par le fait que cela exige une présence physique de la personne dans la chambre, ainsi que le dispositif mis sur place pour cet acte.

La leçon de morale que l'on peut tirer de cette sentence consiste à dire qu'il est interdit de nourrir un projet personnel et réfléchi pour faire du mal à autrui ou de lui souhaiter un mauvais sort car une telle intention retournera contre soi.

#### **Proverbe 4: « Fu ndox daan taa, boo demee fekk fa tep-tep »**

Ce proverbe signifie : « **Dans l'endroit où l'eau avait l'habitude de stagner, on trouvera toujours des traces d'humidité** ». On énonce ce proverbe, souvent, dans des situations de communication où l'on veut indiquer le caractère permanent des bonnes traditions et des qualités estimées. Un enfant issu d'une bonne famille, par exemple, manifeste toujours une bonne conduite et un comportement exemplaire, quelles que soient la perversité des mœurs de son temps et la déchéance morale de son environnement socioculturel. Cette image est constituée d'éléments de la nature : endroit (marigot, cours d'eau, etc.), eau, moisissure (ou traces d'humidité). Mais la stagnation de l'eau, dans l'endroit indiqué, est l'élément moteur. Car c'est la stagnation permanente de l'eau à cet endroit qui implique la moisissure, même si l'endroit cesse d'être alimenté en eau pendant une durée donnée. C'est l'ensemble de ces éléments, donc, qui nous indique le caractère continu et durable du message que l'on veut véhiculer. Ce message porte, essentiellement, sur des aspects positifs ayant trait à des qualités morales ou à des valeurs sociales. Il exprime aussi la fierté que l'on ressent relativement à ses origines nobles, ses bonnes traditions ; et à tout ce qui est jugé bien dans le caractère d'une personne et qui fait sa valeur.

Nous comprenons des quatre exemples donnés que la représentation visuelle constitue l'une des caractéristiques majeures des proverbes wolofs. Car on tente, par l'image, un rapprochement fondé sur l'analogie en établissant une ressemblance entre le message contenu dans les proverbes et l'image construite à partir des matériaux ci-dessus indiqués. Le choix du lexique approprié dans la construction des images constitue une autre caractéristique importante.

### **2.2. Le lexique**

Il s'agit du vocabulaire et de l'ensemble des mots employés dans la formulation des proverbes. Comme dans la poésie, le lexique est bien choisi. Ce sont souvent des mots qui ont une certaine valeur. Il se peut que ces mots soient répétés. Ils peuvent aussi exprimer des antithèses ou une dualité.

Dans le deuxième proverbe que nous avons donné en exemple, le terme « Yàgg », qui est répété, a une certaine valeur qui lui donne un sens de « l'éternité », chez le Wolof. Et le terme « *bant* », renvoie à la forêt, donc la terre (le continent). Or, le mot « *jasig* », renvoie à l'eau (la mer). Ce qui constitue une antithèse. C'est l'emploi donc de ces deux mots (bois et crocodile) qui permet d'exprimer la différence. Mais c'est le verbe « *yàgg* » (rester longtemps) et « *Ndox* » (l'eau) qui nous permettent d'exprimer l'impossibilité de changement de nature et d'identité.

Il nous apparaît que les Wolofs choisissaient les mots et expressions utilisés dans la formulation des proverbes, car, « Quelle que soit la forme utilisée, le mode de communication a fait l'objet d'un affûtage laborieux et progressif » (O. Marone, 1969, p. 793).

### **2.3 Les modes d'expression**

Il s'agit ici d'évoquer la manière dont les proverbes sont construits et des moyens linguistiques expressifs que les Wolofs utilisent, habituellement, pour faire passer leurs messages de façon claire et convaincante. En guise d'exemples, nous pouvons évoquer le caractère court et percutant des formules employées, les différentes sortes de phrases (déclaratives, interrogatives, négatives, exclamatives, etc.). Il y a aussi l'assonance, l'allitération, le rythme, etc.

Pour l'ensemble des caractéristiques que nous avons évoquées ci-dessus, nous pouvons citer ce proverbe « **Kewel du tëb, doom ja bëtt** »

Traduction : « **la gazelle ne saute pas au-dessus de la haie et son petit passe par un trou** ». La gazelle ne doit pas sauter les fourrés et son petit se frayer un trou dans la haie pour traverser. Ce proverbe, difficile à traduire correctement, signifie que l'enfant hérite de sa mère les principales qualités qui le différencient des autres. Donc, il doit se comporter comme elle. Il faut signaler que ledit proverbe peut avoir un sens négatif ou positif. Tout dépend de la situation de communication.

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est comment le proverbe est formulé. D'abord, on retient que c'est une phrase déclarative, composée de deux parties équilibrées (chaque partie comprend trois mots). On dirait deux hémistiches. Il y a aussi une antithèse, car « Tëb » (passer au-dessus) et « bëtt » (passer sous) constituent une opposition. En outre, « bëtt » Tëb », sur le plan phonétique, sont constitués des mêmes lettres.

La relation mère/enfant est d'une grande importance dans cette société car l'enfant n'est qu'un prolongement de sa mère. Chez les Wolofs, l'enfant perpétue les qualités maternelles. L'essence intrinsèque de l'enfant se déduit de l'action valorisée de la mère. C'est pourquoi, les Wolofs disent aussi : « **Liggéey u ndey, añ ub doom** ».

Traduction : « **Le travail de la mère sert de déjeuner à son enfant** ». Autrement dit, les enfants récoltent les fruits du travail de leur mère dans son foyer. D'où la recommandation faite aux femmes d'endurer les peines subies dans leurs ménages, d'être patientes, de consentir des sacrifices et de faire le tout pour avoir l'agrément et la satisfaction de leurs maris. Car c'est cela qui donne de la chance et de la bénédiction aux enfants. Toute réussite de l'enfant est ainsi considérée comme le résultat des efforts déployés par la mère dans son ménage.

### 3. Thèmes, contextes, significations et fonctions des proverbes

Les proverbes wolofs sont produits dans des situations de communication très différentes. Ce qui fait que leurs thèmes et significations varient et prennent des formes différentes. Les proverbes, au-delà de leur accessibilité, jouent un rôle de jonction entre les différentes générations. C'est par leurs valeurs morales, philosophiques et religieuses, mais aussi par leurs thèmes, qu'ils permettent de vivifier l'imaginaire du peuple. A cet effet, « sans imaginaire, il n'y a pas de moi collectif » (M. Kane, 1981, p. 20). Ainsi, nous considérons comme thèmes les sujets qui sont développés ou les idées essentielles que renferment les proverbes. Une bonne analyse des proverbes, surtout sur le plan thématique, suppose une bonne information et une compréhension de la culture du groupe wolof qui les produit et auquel ils renvoient. C'est pourquoi, « il faudra prendre soin de l'intégrer (le genre) dans le cadre historique, sociologique et religieux qui l'informe » (L. Kesteloot et C. Mbodj, 1983, p. 17).

#### 3.1. Les Thèmes et significations des proverbes :

##### 3.1.1. La solidarité :

Le thème de l'entraide ou de la solidarité est perçu par les Wolofs comme une valeur, bien que celui qui aide ne se soucie pas souvent de ce qui peut lui arriver. Cela se fait de façon naturelle comme le souligne La Fontaine: « L'homme vit dans un état de solidarité naturelle et nécessaire avec tous les hommes, c'est la condition de la vie » (J. La Fontaine, 1896, p. 7).



On voit souvent une situation de crise, d'inquiétude et de désespoir, transformée en situation d'équilibre, de satisfaction, de bonheur et d'espoir par l'entremise de l'entraide dont quelqu'un fait montre. Dans la société wolof, la vie en société est fondée sur l'esprit de groupe et de solidarité car :

Un groupe n'est pas la somme de ses membres, il est quelque chose de plus, une sorte d'unité complexe que l'on exprime sans la définir, lorsque l'on dit que les personnes qui la composent en sont membres. L'unité se manifeste dans une conscience commune ou collective qui n'est pas extérieure au groupe et à ses membres, mais extérieure aux deux et fondée elle aussi sur le but (J. Golfon, 1972, p. 59-60).

Donc l'entraide est considérée comme un facteur indispensable pour une bonne cohésion sociale du groupe. Chez les Wolofs, on note un enseignement moral véhiculé à travers la parémie. Ainsi, chacun doit être solidaire des membres de sa famille, de son groupe. Comme le dit bien le proverbe wolof suivant:

« Benn loxo du tàccu »  
« Une seule main ne peut applaudir ».

C'est une réalité qui montre le caractère indispensable de la solidarité des membres d'un groupe. Cette morale peut être perçue dans le proverbe wolof qui précise :

« **Nit, nit ay garabam** »  
« **L'homme est le remède de l'homme** ».

L'honnête homme doit toujours « aider et secourir ». Ces services, en vertu de l'importance culturelle de la reconnaissance, lui créent des obligations et lui donnent de l'importance sociale. C'est dire que « L'homme mauvais qui ne rend pas service et qui ne s'occupe de personne n'a personne, ni parent, ni ami pour lui venir en aide lorsqu'il a besoin d'assistance » (L. Boubacar, 1966).

En analysant ce thème de la solidarité et les proverbes cités en guise d'exemples, on constate que l'on peut en ressortir plusieurs fonctions d'ordre social, rattachées à ce thème dont le maintien de l'harmonie et de la cohésion sociale du groupe ; l'élimination de la misère au sein des membres du groupe ; la sauvegarde des valeurs de la communauté ; le renforcement des liens familiaux et du clan ; l'ancrage de l'individu dans sa communauté.

### 3.1.2. Le thème de la reconnaissance

La reconnaissance fait partie des qualités humaines et des valeurs fondamentales que la société wolof cultive. Celle-ci considère les actions de bien comme un crédit à la banque. C'est pourquoi, le bienfaiteur est considéré comme un créancier. La bonne action qu'il accomplit peut-être ainsi assimilée à une dette que le bénéficiaire est obligé de payer si l'occasion se présente, car, selon la mentalité des Wolofs, la bienfaisance se paie par une action de grâce. D'où le proverbe « **Teranga, terangaa koy fay** ».

Traduction : « **La bonté se paie par la bonté** ».

Suivant donc la philosophie morale de ce groupe social, l'ingratitude constitue un vice qu'il faut bannir de la communauté. Et beaucoup de proverbes sont énoncés, dans ce sens, pour la dénoncer. Comme « **fayul naar ba xorom am** ». Ce proverbe signifie : « Il (ou elle) n'a pas payé la dette du sel qu'il (elle) avait contractée auprès du Maure ». L'explication de l'origine de ce proverbe nous ramène à une longue histoire des rapports des Sénégalais avec les commerçants

mauritaniens qui venaient au Sénégal vendre des articles sous forme de troc. Ils donnaient du thé, du piment, entre autres, et en contrepartie, les Sénégalais leur donnaient du sel qu'ils pouvaient revendre dans d'autres localités. Si, au moment de repartir, l'intéressé qui avait acheté un article n'a pas voulu donner la quantité du sel qui correspondait à la marchandise achetée, on dirait qu'il n'a pas payé la dette du sel au Maure.

Dans le même sillage, on peut citer un autre proverbe qui dit « **Atte bor, fay** », qui signifie : « la sentence que l'on peut donner par rapport à une dette, c'est de la payer ». Autrement dit, il faut toujours payer la dette que l'on a contractée.

La principale fonction que l'on peut rattacher à ce thème de la reconnaissance relève de la morale car cette morale permet de dégager des leçons de conduite qui s'articulent autour du culte du bien.

### 3.1.3. La mise en valeur du bon sens et de la mesure

Il s'agit d'une exhortation à la réflexion et à l'utilisation de ses facultés mentales dans des situations problématiques. Il s'agit aussi d'éviter les erreurs, et surtout de les répéter. C'est pourquoi, les Wolofs réproouvent fortement tout acte dénué de bon sens. Ils condamnent aussi l'excès et la démesure. Pour l'exhortation à la réflexion et au bon sens, on peut citer ce proverbe : « **Nit, xel** ». C'est-à-dire, « **l'homme, c'est l'intelligence** ». Ce qui veut dire que l'homme doit toujours poser des actes réfléchis. Ce qui lui permet d'éviter les erreurs et les errements dans sa conduite quotidienne. On dit aussi « **Xel, xelli** ». Cela signifie que l'homme doit utiliser son esprit. Ce proverbe compare l'esprit humain à une fontaine qui fait couler l'eau. Mais pour dénoncer l'excès et la démesure, les Wolofs disent : « **Lu èpp, tuuru** ». C'est-à-dire : « Tout excès est nuisible ». En réalité, le lexique employé dans ce proverbe renvoie au trop plein. L'image que le proverbe dégage, c'est un récipient trop plein, ce qui fait que le contenu déborde. Autrement dit, tout ce qui est de trop se déverse.

La principale fonction de ce thème, c'est la prise de conscience par l'homme de ses actes. Ce qui fait que la raison et la mesure le guident et orientent son comportement. Le discernement et la précaution doivent ainsi fonder ses actes.

### 3.1.4. L'éducation et l'orientation de l'enfant

L'éducation et la conscientisation des enfants constituent certainement l'une des fonctions principales des proverbes wolofs. Car toutes les fonctions déjà citées s'articulent autour de cette fonction ou l'alimentent et l'enrichissent. L'importance de cette fonction réside dans le fait qu'elle fonde toute la philosophie morale des Wolofs.

Les parents et tous les membres de la famille, de façon générale, attachaient du prix à l'éducation des enfants. Ils n'hésitaient pas à corriger l'enfant qui désobéit ou enfreint les règles et normes sociales établies dans la communauté. C'est pourquoi, ils disent : « **Gone xamul Yàlla, waaye xam na yar** ». Ce qui signifie : « **L'enfant ne connaît pas Dieu, mais il connaît la cravache** ».

Cette sentence, comme nous la constatons, oppose l'abstrait au concret. La conception et l'appropriation de l'essence de Dieu relève de l'abstrait, ce qui n'est pas à la portée d'un petit enfant. Par contre, le fouet et la cravache constituent des objets tangibles et palpables que les

parents utilisent pour corriger leurs enfants. Les enfants les perçoivent, donc, les reconnaissent et ressentent la douleur qu'ils provoquent. C'est pourquoi, notre regretté Professeur Assane Sylla disait: « L'enfant ne peut se conduire selon des préceptes élevés, mais peut bien se conduire lorsqu'il sait que la fêrule (la cravache) est là, prête à sévir » (A. Sylla, 1994, p. 117).

Il relève de ce qui précède que l'action éducative dans les milieux wolofs rime avec douleur, du fait que les parents ont souvent recours à ces moyens de correction. Même si, il faut le reconnaître, une telle douleur n'est jamais gratuite. D'ailleurs, il est communément reconnu dans ces milieux traditionnels que l'éducation des enfants doit reposer sur la sévérité. L'éducation se dit même en Wolof : « Yar » ; ce qui veut dire qu'il y a homophonie entre l'action d'éduquer « yar » en Wolof, et l'instrument utilisé pour corriger les enfants dans ce processus, la cravache « yar » aussi. Tout cela indique que dans nos milieux traditionnels la sévérité et la souffrance font partie intégrante de l'éducation. Car l'individu ne pourra jamais réussir dans la vie, s'il n'a pas souffert dans son enfance.

Il faut souligner, cependant, que « La souffrance n'est pas recherchée pour elle-même. Ici, elle ne signifie rien d'autre que la sévérité et la fermeté clairvoyante de l'éducateur qui doit exiger de l'enfant une certaine discipline et un minimum d'effort, considérés comme moyen de sa propre libération » (A. Sylla, 1994, p. 118).

La sévérité et la fermeté constituent donc des moyens dans l'éducation traditionnelle. C'est pourquoi, une sentence wolof dit : « **Yaru maam du yar** », c'est-à-dire : « **l'éducation faite par les grands-parents, n'est pas une bonne éducation** ». Cela est dû au fait que l'affection que ces derniers ont pour leurs petits-enfants les empêche de les voir souffrir. Or, l'éducation d'un enfant requiert cela.

Il résulte de tout ce que nous avons dit relativement au thème de l'éducation que ces brefs énoncés charrient des conceptions éducatives qui fondent la philosophie morale de ce groupe social sénégalais. Car, c'est par elles que les parents transmettent oralement aux différentes générations la somme de leurs expériences, de leurs convictions morales, de leurs valeurs sociales et de leurs croyances religieuses.

## Conclusion

Il apparaît de l'analyse que nous avons faite des proverbes que les Wolofs savent plier la langue à leurs pulsions et à leur réflexion. C'est pourquoi, nous constatons que le caractère expressif particulier des proverbes se situe à deux niveaux. Le niveau lexical qui fait qu'ils choisissent soigneusement les mots qu'ils emploient et le niveau de la rhétorique qui leur permet de véhiculer le message par des tournures et des images sélectives. Il résulte des analyses que nous avons faites des modes d'expression, du lexique et des thèmes et fonctions des proverbes que ce genre oral, chez les Wolofs, constitue une vraie ressource linguistique qui alimente toutes les formes de communication, car il reflète un patrimoine culturel qui permet à ce groupe social de construire un solide système de référence.

Sur le plan grammatical, les proverbes épousent plusieurs formes de structuration d'énoncés. Nous avons, par exemple, des proverbes de types déclaratif, interrogatif, etc. Avec l'interférence des genres oraux, le proverbe alimente presque tous les genres. En fait, son caractère sentencieux fait de lui un moyen d'expression efficace, souple et concluant.

Nous notons aussi que les proverbes charrient des conceptions, des valeurs et des convictions de la tradition orale. Il appartient donc aux chercheurs d'exhiber les richesses et le précieux trésor enfoui dans ces proverbes. L'exploitation de leurs fonctions et des ressources qu'ils contiennent, nous permettra de concevoir un référentiel d'éducation et de conscientisation pour faire face aux multiples défis qui interpellent nos sociétés africaines.

## Bibliographie

- CRIBIER Jacqueline, 1978, *Léebu, proverbe wolof*, Paris, Edicef.
- CAUVIN Jean, 1981, *Comprendre les proverbes*, Paris, Saint Paul.
- DIAW Abdoul Aziz, 1976, *Un vocabulaire wolof de la faune au Sénégal*, Dakar, CLAD.
- DIOP Abdoulaye Bara, 1985, *La famille africaine, tradition et changement*, Paris, Karthala.
- DIOP Abdoulaye Bara, 1981, *La société wolof : les systèmes des ordres*, Paris, Karthala,
- DIOP Abdoulaye Bara, 1981, *La société wolof : tradition et changement, les Systèmes d'intégration et de domination*, Paris, Karthala.
- DIOP Cheikh Anta, 2008, *Parenté génétique de l'Égyptien pharaonique et les Langues négro-africaines*, IFAN-Université Cheikh Anta DIOP, Editions Les Nouvelles Editions Africaines.
- DIENG Bassirou, 1993, *L'épopée du Kajoor*, Dakar, Khoudia.
- DIENG Bassirou, 1989, *Du ceddo au talibé : Contes et mythes wolof II*, Paris, présence africaine.
- GOLFIN Jean, 1972, *Les 50 mots clé de la sociologie*, Paris, Ed. Privat.
- KANE Mouhamadou, 1981, *Essai sur les contes d'Amadou Koumba*, Dakar, NEA.
- KESTELOOT Lilyan et MBODJ Cherif, 1983, *Contes et mythes wolof*, Indiana, Nouvelles éditions Africaines.
- LA FONTAINE Jean, 1896, Présentation du livre de Léon Bourgeois : *Solidarité*, au Congrès d'éducation sociale.
- LY Boubacar, 1966, *L'honneur et les valeurs morales dans mes sociétés wolof et toucouleur du Sénégal*, Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, sociologie, Paris, Université de Paris Sorbonne,
- MALHERBE Michel et SALL Cheikh, 1989, *Parlons Wolof*, Éditions de Harmattan, France.
- MARONE Oumar, 1969, « Essai sur les Fondements de l'Éducation Sénégalaise à la Lumière des Métaphores Aqueuses de la Langue Wolof », *Bulletin de l'IFAN*, T. XXXI. Série B, N° 3, p.787-852.
- SYLLA Assane, 1978, *La philosophie morale des Wolof*, Dakar, Sankore,
- WADE Amadou, 1964, « Chronique du Walo sénégalais (1186 ? -1855) », *Bulletin de l'Institut Français d'Afrique Noire*, série B, Sciences Humaines Dakar, IFAN, p. 440-454.